



## SIRP

Mairie de Cabara - 33420 Cabara - Tél : 05 57 84 52 57 - [mairie.cabara@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabara@wanadoo.fr)

RENTREE SCOLAIRE 2025

### INFORMATIONS

#### 1/ Transport scolaire

- Obligation de domiciliation sur une des 3 communes du RPI
- Si votre enfant doit utiliser le transport navette Cabara –Naujan – Saint Aubin, vous devez **obligatoirement l'inscrire avant le 20 juin auprès du secrétariat du SIRP** en remplissant la fiche jointe.
- **Si votre enfant était inscrit pour l'année scolaire 2025/2026, conservez sa carte.**
- Une carte à puce sera délivrée à la rentrée pour les nouveaux inscrits.
- Le coût pour l'année scolaire est encore cette année pris en charge par le SIRP.
- Tout retard d'inscription engendrera des frais de 15 €.
- En cas de perte de carte, il faudra demander un duplicata moyennant la somme de 10€.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat du SIRP à Cabara.

#### 2/ Cantine scolaire

Afin de réduire le gaspillage alimentaire et financier, la restauration fonctionne sous forme de demi-pension avec un engagement pour la totalité de l'année scolaire.

Si vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine, vous trouverez ci-joint **la fiche d'inscription qui est à compléter obligatoirement** et à retourner directement au secrétariat du SIRP (Mairie de Cabara) ou par l'intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant **avant le 20 juin 2023**

#### 3/ Garderies

Les enfants sont accueillis matin et soir dans la garderie de la commune de leur domicile.

L'inscription se fait sur la même fiche que le transport.

Les documents peuvent également être renvoyés par mail à l'adresse mentionnée en en-tête.

Je vous remercie de votre compréhension.

Cordialement

Le président